



MeyDIA N° 34

Mars 98

Une nouvelle majorité pour une autre politique

Nous allons voter, le 15 mars, pour le renouvellement du Conseil régional. La Région est gérée depuis 1992 par la droite et son président Charles Millon, qui n'y disposent que d'une majorité relative.

Les régions ont compétence sur le "développement économique de leur territoire", en particulier dans les domaines de l'éducation (lycées), de la formation professionnelle, des transports, etc.... C'est pourquoi MeyDIA ne peut rester indifférent à l'issue de ce scrutin.

La Région joue un rôle important dans l'aménagement du territoire. Nous souhaitons qu'enfin elle développe une active politique de la ville. Nous souhaitons qu'elle engage une politique ferme et résolue, tournée vers les jeunes, l'emploi et la solidarité, qu'elle encourage des actions d'essaimages, qu'elle développe des formations couplées avec les besoins des entreprises et donc porteuses d'emplois.

Nous souhaitons qu'elle mène une politique des transports au service de tous, en donnant une priorité au transport ferroviaire (liaison TGV avec Turin, transports régionaux).

Par son poids économique, la Région dispose d'un réel pouvoir d'influence et d'incitation. Nous souhaitons qu'elle en use dans le sens du progrès social. Pourquoi, par exemple, ne pas introduire dans les adjudications des marchés publics des clauses d'insertion ou de "mieux-disant social" (comme cela se pratique à Meylan depuis 1995) qui engagent les entreprises retenues à lutter contre le chômage ?

Pour développer une nouvelle politique, élisons une nouvelle majorité. Il faut voter pour ceux qui se sont regroupés pour mettre en œuvre cette nouvelle politique.

Une nouvelle entrée à Meylan

Il n'est pas facile de revenir à Meylan partir de la rocade Sud. Il faut suivre l'autoroute de Chambéry jusqu'à la sortie de Meylan-Est et le giratoire du CNET. Pourtant un accès direct est prévu depuis longtemps au bas de l'avenue du Taillefer. Avec le temps, il s'est transformé en espace vert, y poussent vernes et rejets de peupliers. Et, fait rarissime !, tous semblent d'accord pour transformer au



plus vite cet espace vert en voirie !

Cela va devenir réalité. Cette entrée directe sur le bas de l'avenue du Taillefer va permettre de s'engager dans la ZIRST par le chemin du Vieux-Chêne ou l'avenue du Granier. Les habitants des Béalières apprécieront la diminution du flux circulatoire tout particulièrement aux heures de pointe. Les habitants du haut-Meylan disposeront eux aussi d'un accès plus direct.

Tout finissant par arriver, on peut espérer que la liaison entre la ZIRST de Meylan et celle de Montbonnot se réalise également, par le prolongement de l'avenue du Vieux-Chêne.

Des familles à loger

Les projets actuels de logements sociaux à Meylan suscitent des réactions surprenantes. Au Conseil municipal, l'opposition reconnaît qu'elle n'a pas réalisé suffisamment de tels logements quand elle était au pouvoir et convient qu'il faut construire le nombre exigé par la loi. Mais pas un de plus ! Et, au terme d'un calcul sordide, de reprocher à la majorité municipale d'en programmer onze de trop !

Dans une réunion publique, on a vu la discussion se cristalliser sur 3 places de stationnement qui devraient être créées au bas du chemin des Sayettes ...

Au Charlaix, on parle de bétonisation à propos de logements sur deux niveaux, analogues à ceux qui existent chemin des Abeilles, des Cerisiers ou à la Grand Vigne...

Il semble que, pour certains, seuls les logements sociaux posent des problèmes de bruit, de circulation automobile, d'atteinte au paysage, de troubles de voisinage... Mais qui a brandi ces craintes quand, par exemple, M. Cabanel a construit des immeubles de 4 étages dans le parc de Maupertuis ?

Que de tels projets fassent l'objet de débats et de discussions pour être améliorés, c'est nécessaire. Mais n'oublions pas qu'il s'agit surtout de loger des familles, peut-être nos enfants ou des amis, des proches. Les discussions seraient sans doute différentes si, à côté de ceux qui, déjà installés, craignent pour leur tranquillité, pouvaient se faire entendre des familles qui disent : " J'attends ce logement sinon je ne pourrais plus vivre à Meylan".

MeyDIA suggère que, dès que possible, on puisse attribuer ces nouveaux logements; que leurs futurs occupants puissent participer à une partie de leur aménagement; qu'ils interviennent

dans le débat public pour défendre un droit au logement à Meylan qui n'est pas seulement celui de ceux qui peuvent acheter le leur.